



FICHES ACTIONS

ELABORATION DU PROGRAMME D'ACTIONS DU CONTRAT LITTORAL DU TERRITOIRE DE CAP NORD MARTINIQUE

Phase 3 Programme d'actions

Décembre 2025

1	ASSAINISSEMENT	3
1.1	Assainissement collectif (AC)	3
	Action n°1 : Élaboration du schéma directeur d'assainissement visant à la mise aux normes des STEU	3
	Action n°2 : Mise en place de bacs à graisses et de cuves à huiles de vidange – Accompagnement des professionnels	5
1.2	Assainissement non collectif (ANC)	7
	Action n°3 : Accompagnement des particuliers pour l'entretien de leurs systèmes d'ANC	7
	Action n°4 : Mise à jour et maintenance de la base de données ANC	9
1.3	Assainissement collectif et non collectif (AC & ANC)	10
	Action n°5 : Mise en place et suivi des profils de baignade en rivière et en mer	10
2	AGRICULTURE	13
	Action n°6 : Mise en réseau des acteurs de l'agriculture pour la co-construction d'une stratégie et d'un plan d'action sur le territoire du CLN au bénéfice de la qualité des MECOT	13
	Action n°7 : Promotion et soutien aux démarches vertueuses d'agriculture	15
3	INDUSTRIE	17
	Action n°8 : Initier la synergie avec les privés de la filière canne et rhum	17
4	RUISSELLEMENT DES EAUX PLUVIALES	19
	Action n°9 : Appui à la restauration des ripisylves pour ralentir les ruissellements	19
5	DÉCHETS	21
	Action n°10 : État des lieux sur la production et la gestion des déchets des usagers de la mer	21
	Action n°11 : Plan de gestion expérimental des déchets solides sur la zone d'aménagement concertée du Bac	23
6	PLAISANCE	25
	Action n°12 : État des lieux de la plaisance sur le territoire CLN et plan d'actions pour réduire ses impacts sur la qualité des MECOT	25
	Action n°13 : Harmonisation de la gestion de la plaisance entre les trois Contrats Littoraux de Martinique	26

1/39

7	SARGASSES	27
	Action n°14 : Projet pilote de stockage et traitement des sargasses au Robert	27
8	TRANSVERSAL	28
8.1	Gestion de projet	28
	Action n°15 : Gestion et animation du Contrat Littoral Nord	28
8.2	Gouvernance	30
	Action n°16 : Formaliser la synergie avec les autres contrats de milieux	30
8.3	Information et sensibilisation	31
	Action n°17 : Création d'une unité de sensibilisation environnementale de terrain terre-mer	31
	Action n°18 : Élaboration d'une stratégie et de plans de communication sur la démarche CLN et sur les pressions majeures impactant ses MECOT	33
	Action n°19 : Mise en œuvre sur le terrain du plan de communication sur la démarche du Contrat Littoral Nord	35
	Action n°20 : Mise en œuvre sur le terrain du plan de sensibilisation environnementale sur les pressions majeures impactant les MECOT et les bonnes pratiques associées	36
	Action n°21 : Mise en œuvre sur le terrain du plan de sensibilisation sur la valeur économique de la plaisance	38



1 Assainissement

1.1 Assainissement collectif (AC)

Action n°1 : Élaboration du schéma directeur d'assainissement visant à la mise aux normes des STEU

N°1	Élaboration du schéma directeur d'assainissement visant à la mise aux normes des STEU
Axe stratégique	Amélioration de la gouvernance
Objectif	Mise aux normes des STEU sur le territoire du CLN pour mieux maîtriser leurs impacts sur la qualité des MECOT
Disposition du SDAGE	OF II - Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques <i>A - Diminuer les pollutions domestiques et urbaines</i>
Porteur de projet	Direction E&A CAP Nord
Acteurs impliqués	CAP Nord CLN, ODE, CTM, communes de CAP Nord, DEAL
Localisation	Tout le territoire de CAP Nord
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN MECOT Nord Atlantique : AC est une pression RNAOE MECOT Fond Ouest de la Baie du Robert : AC est une pression RNAOE MECOT Baie de la Trinité : AC est une pression RNAOE MECOT Baie du Galion : AC est une pression RNAOE
Mode opératoire	
La mission se décompose en tranche ferme et en deux tranches optionnelles (dont une pour les systèmes d'assainissement supérieurs à 2000 EH et une pour les systèmes d'assainissement inférieurs à 2000 EH). Les objectifs principaux de l'étude sont : - La réalisation du diagnostic des réseaux, des ouvrages de collecte dans une logique de gestion patrimoniale afin de se mettre en conformité vis-à-vis de l'article 161 de la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 et ses textes incitant la collectivité à acquérir une meilleure connaissance de son patrimoine et de programmer le renouvellement de ses installations et à se mettre en conformité vis-à-vis de l'arrêté du 31 juillet 2020 ; - La réalisation du schéma directeur d'assainissement afin d'aboutir sur un zonage EU et EP qui sera intégré aux documents d'urbanisme ; - Diagnostic des systèmes d'assainissement : - Tranche ferme : Mise à jour du zonage d'assainissement AC et ANC. - Tranche optionnelle 1 : systèmes > 2000 EH soit 10 systèmes sur La Trinité, Le Robert, Case-Pilote, Basse Pointe, Le Carbet, Bellefontaine, Sainte-Marie) + émissaires de Tartane, Desmarinières, Case-Pilote ; - Tranche optionnelle 2 : diagnostic des systèmes d'assainissement < 2000 EH. L'étude sera réalisée selon les phases suivantes : - Phase 1 : Pré-diagnostic ; - Phase 2 : Sectorisation des dysfonctionnements ; - Phase 3 : Localisation précise des anomalies et analyse des écoulements pluviaux ; - Phase 4 : Proposition de solutions et programme pluriannuel de travaux ; - Phase 5 : Élaboration du schéma directeur d'assainissement et des zonages (tranche ferme). Procédure d'appel d'offre lancée par la direction E&A : début de mission début 2026 avec prestataire identifié. Le CLN suivra l'élaboration du schéma en partenariat avec la direction E&A.	
Moyens requis	Pilotage CAP Nord direction E&A et mise en œuvre par un BE spécialisé Suivi par le CLN inclus dans la mission d'animation
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement 2 postes sur le sujet : responsable du service E&A et chargé de projet (à recruter) Élaboration du schéma déjà provisionnée sur budget E&A à hauteur de 200 000 € HT Sur la partie CLN, coût absorbé par le budget animation et coordination Temps CLN estimé : 20 à 40 jours/an

	Total sur 5 ans 4 100 000 € HT coût action TF schéma directeur 1,2 M€ HT + TO 1&2 diagnostics 2.9 M€ HT Financement de 100% pour la TF (ODE 20% + OFB 80%) via le Plan Eau DOM La CTM se positionnera peut-être sur le financement des diagnostics > 2000 EH ou < 2000 EH (tranches optionnelles)				
Source de financement action	Action déjà financée via le budget E&A Sur la partie CLN, cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE – PPI	OFB	CAP Nord	CTM	
	TF : 20% TO : 0%	TF : 80% TO : 0%	TF : 0% TO : Reste à charge	TF : 0% TO : À confirmer	
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%
Indicateurs de suivi	Rapports et documents attachés à la conception du schéma directeur Validation officielle du schéma directeur				
Commentaires	Un contrat de DSP est déjà en place, le CLN doit être en cohérence avec le schéma et la DSP				

Action n°2 : Mise en place de bacs à graisses et de cuves à huiles de vidange – Accompagnement des professionnels

N°2	Mise en place de bacs à graisses et de cuves à huiles de vidange – Accompagnement des professionnels
Axe stratégique	Opérationnalité de terrain
Objectif	Faciliter l'équipement et l'entretien des bacs à graisses des métiers de bouche et des cuves de rétention d'huiles issues des activités de garage, afin de limiter l'impact de leurs rejets et éviter les dysfonctionnements des systèmes d'assainissements qui impactent la qualité des MECOT.
Disposition du SDAGE	OF II - Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques <i>A - Diminuer les pollutions domestiques et urbaines</i>
Porteur de projet	CCIM / ODE / CMA
Acteurs impliqués	CAP Nord CLN, Direction E&A de CAP Nord, DFAP
Localisation	Tout le territoire de CAP Nord
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN MECOT Nord Atlantique : AC est une pression RNAOE MECOT Fond Ouest de la Baie du Robert : AC est une pression RNAOE MECOT Baie de la Trinité : AC est une pression RNAOE MECOT Baie du Galion : AC est une pression RNAOE
Mode opératoire	
Pour cette action, le CLN assiste la CCIM et la CMA dans leurs interventions auprès des établissements de métiers de bouche et de garages automobiles. L'objectif est d'aider ces professionnels à s'équiper respectivement de bacs à graisses et de cuves de rétention, puis de les former et les sensibiliser à l'entretien des bacs à graisses et à la gestion des huiles usagées sur le territoire de CAP Nord. La feuille de route de la CCIM établie pour cette action se tient en deux temps : ● Réalisation d'une campagne d'audits Recours à un BE spécialisé, sélectionné via une procédure d'appel d'offres pour vérifier les bacs à graisses existants (présence, dimensionnement, entretien). Élaboration d'un bilan de la campagne : identification des points clés et des bonnes pratiques dans l'installation d'un bac à graisses et pour l'entretien de cet ouvrage de prétraitement. La prestation du BE inclut également un module de formation dispensé aux référents de la CCIM, l'ODE et de la CMA, qui interviendront ensuite auprès des établissements pour former et sensibiliser à leur tour les professionnels des métiers de bouche. Le financement de l'audit est couvert à 80% par l'ODE, les 20% restants sont pris en charge par la CCIM. Le BE auditeur a été notifié le 22 septembre 2025. Une liste d'établissements ressortissants de la CCIM/CMA lui a été transmise et la campagne d'audits devrait débuter fin octobre 2025. ● Dimensionnement et lancement d'un appel à projet par la CCIM Sur la base des conclusions de la campagne d'audits, la CCIM lancera un appel à projet destiné aux professionnels des métiers de bouche en 2026. Les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement financier de l'ODE pouvant aller jusqu'à 60%, le reste du coût (jusqu'à 40%) demeurant à la charge des entreprises. La feuille de route de la CMA est la suivante : ● Diagnostic des installations par la CMA + sensibilisation + préconisations techniques (par chargée de mission CMA), ● Appel à projets à destination des professionnels en 2026 pour l'équipement en dispositifs de récupération des huiles et graisses, ● Attribution du LABEL garage propre. La synergie entre le CLN et la CCIM / CMA, afin de créer une dynamique sur l'ensemble du territoire du CLN, repose sur les aspects suivants : ● Appui du CLN lors de la campagne d'audits de professionnels menée par la CCIM / CMA : le CLN peut contribuer à la pré-sélection de quelques professionnels à auditer, sur la base de signalement ou de remontées terrain de CAP NORD, en particulier dans les zones où des pollutions récurrentes liées aux graisses / huiles sont constatées dans les réseaux d'assainissement ou le milieu naturel (comme ça déjà été le cas pour les communes de Sainte Marie, Le Carbet, Saint Pierre et Case Pilote où des initiatives sont en cours). ● Remontées d'informations : le CLN informe la CCIM / CMA des problèmes de rejets graisseux ou huileux identifiés sur son territoire afin de permettre à la CCIM / CMA de cibler et poursuivre son accompagnement auprès des professionnels concernés et ce, même à l'issue de la phase d'audits.	

- Relais de communication et de mobilisation : à l'issue des campagnes d'audit, lorsque les appels à projets sont lancés, le CLN assiste la CCIM / CMA dans sa diffusion et sa promotion auprès des établissements de son territoire. Il relaie l'information via ses réseaux et ceux de CAP NORD, et identifie les établissements demandeurs ou intéressés. - Soutien logistique et organisationnel : le CLN peut fournir un appui logistique pour l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de formation des professionnels (mise à disposition de salles, mobilisation du public cible). - Facilitation : le CLN joue un rôle d'intermédiaire entre le schéma directeur d'assainissement en cours et la CCIM / CMA, et pourra également plaider en faveur d'une potentielle participation financière de CAP NORD sur certains enjeux financiers liés aux bacs à graisse ou à huile (cas particuliers).					
Moyens requis	1 poste à temps plein à la CCIM / 1 poste à temps plein à la CMA (déjà en place) Suivi par le CLN inclus dans la mission d'animation Temps CLN estimé : 30 à 60 jours/an				
Coûts estimatifs	Investissement Projet CCIM : - Audit : 32 000 € HT (financement à hauteur de 80% par l'ODE et 20% par la CCIM) - Équipements : 91 000 € HT (financement ODE jusqu'à 60%, reste à charge pour les entreprises bénéficiaires) Projet CMA : Pas d'information sur le coût projet, mais à titre informatif en ce qui concerne les subventions associées : - Cuves : 80 % pour l'acquisition et l'installation du matériel (prise en charge par CYCLEVIA) - Bacs de rétention des huiles usagées : plafond par entreprise de 800 € + financement ODE à 80 % pour l'acquisition et l'installation du matériel Fonctionnement Sur la partie CLN, coût absorbé par le budget animation et coordination. Postes déjà en place côté CCIM et CMA (financés à 80% par l'ODE). Total sur 5 ans 448 000 € HT (projet CCIM) + information à venir projet CMA				
Source de financement action	Action déjà financée via le budget dédié de la CCIM bénéficiant de subventions de l'ODE				
	ODE - PPI	CAP Nord	CCIM	CMA	
	Projet CCIM : 80% audit + 60% équipements Projet CMA : 80% diagnostic + 80% équipements (à confirmer)	0%	Projet CCIM : 20% audit	Projet CMA : 20% diagnostic (à confirmer)	
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%
Indicateurs de suivi	Nombre d'acteurs accompagnés Montants d'aide attribués Nombre de bacs posés Nombre d'établissements formés et sensibilisés				
Commentaires	Problématique avec les bacs à graisse sous dimensionnés qui créent des obstructions et des débordements dans les milieux. La mission d'accompagnement a repris avec la CCIM avec une nouvelle personne recrutée. L'AAP pour l'audit sera rédigé et publié fin du premier semestre 2026 par la CCIM. La CCIM ne traite que les graisses animales et végétales (restauration, hôtels) tandis que la CMA traite la récupération des graisses et huiles de type carburants ou essences (garages). Label Garage propre déjà délivré à un garage du Nord Atlantique (à Sainte-Marie). Les diagnostics des installations sont à la charge de la CMA sur l'ensemble de l'île. Les aides attribuées permettent d'équiper les professionnels en dispositif de récupération des huiles et graisses en vue de leurs collecte et traitement.				

1.2 Assainissement non collectif (ANC)

Action n°3 : Accompagnement des particuliers pour l'entretien de leurs systèmes d'ANC

N°3	Accompagnement des particuliers pour l'entretien de leurs systèmes d'ANC
Axe stratégique	Amélioration de la gouvernance / Information & Sensibilisation
Objectif	Encourager à la mise en conformité des équipements d'ANC des particuliers et le raccordement sur le territoire du CLN pour mieux maîtriser leurs impacts sur la qualité des MECOT
Disposition du SDAGE	OF II - Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques <i>A - Diminuer les pollutions domestiques et urbaines</i>
Porteur de projet	SPANC - DFAP
Acteurs impliqués	CAP Nord CLN, Direction E&A de CAP Nord, ODE, CTM, PVD
Localisation	Secteurs DFAP : Carbet (Carbet sud) / Case-Pilote (Vétiver, Fond Bourlet) / Bellefontaine (Fond Boucher) / Gros-Morne (Galion, Lézarde) / Trinité (Raisiner, Brin d'amour, Cosmy) / Saint-Pierre (Pécoul)
MECOT concernée(s)	MECOT associées aux secteurs DFAP : MECOT Nord Caraïbe : ANC est une pression faible MECOT Baie de la Trinité : ANC est une pression RNAOE MECOT Baie du Galion : ANC est une pression RNAOE MECOT Baie du Trésor : ANC est une pression faible Autres MECOT RNAOE potentiellement concernées : MECOT Nord Atlantique : ANC est une pression RNAOE MECOT Fond Ouest de la Baie du Robert : ANC est une pression RNAOE MECOT Est de la Baie du Robert : ANC est une pression RNAOE
Mode opératoire	
Cette action prévoit l'accompagnement des particuliers par le SPANC de CAP Nord pour la réhabilitation de leurs systèmes d'ANC et le raccordement aux réseaux assainissement collectif sur l'ensemble du territoire du CLN à travers une communication rapprochée. ● Actions de communication : ● Plaidoyer du CLN auprès des financeurs sur l'importance de continuer à financer le DFAP qui a perdu certains financements (convention avec la CTM non reconduite). Ce dispositif est important pour le Nord où la population est moins favorisée et a donc un vrai besoin de ce dispositif, le montant de l'aide DFAP pouvant aller jusqu'à 95% des travaux. Attention à l'effet de l'augmentation des coûts des travaux au niveau des professionnels qui savent que l'activité est subventionnée, effet qui peut être réduit par exemple en fixant plafond de prix. ● Appui du CLN auprès du SPANC pour le porter à connaissance de ce dispositif qui n'est pas assez identifié par les particuliers. L'action nécessaire est un travail de porte à porte, de communication avec les particuliers sur le terrain. Ces campagnes de communication peuvent prendre la forme de réunions DFAP organisées dans les quartiers ciblés et annoncées avec des flyers. Mettre en lien également les brigades de l'environnement communales et l'unité de sensibilisation terre-mer pour se rendre présent auprès des particuliers. ● Rôle de facilitation du CLN pour organiser des échanges entre les SPANC des trois communautés d'agglomération de Martinique autour de retours d'expérience du DFAP, en particulier avec l'Espace Sud. ● Instruction des dossiers de demande.	
Moyens requis	Renforcement de l'équipe SPANC avec 1 technicien ANC à temps plein supplémentaire pour une présence plus importante sur le terrain et une augmentation des campagnes de contrôle afin de mieux connaître les foyers éligibles au DFAP. Temps de pilotage sur poste du SPANC déjà en place. Plus de communication au niveau de l'ODE sur le DFAP : SPOT TV sur ATV médias pour mieux informer le public sur les missions du SPANC, réunions publiques (une première est prévue au Carbet) ; échanges avec les autres EPCI. Suivi par le CLN inclus dans la mission d'animation. Temps CLN estimé : 30 à 60 jours/an

Coûts estimatifs	Investissement Pas de coût d'investissement mais coût de fonctionnement. Informations relatives aux financements à destination des particuliers (pour 50 installations par an) : • Aide ODE : 50% sur montant plafonné à 10 000€, soit 5 000 € maximum. • Aide CAP Nord : 30% du montant accordé par l'ODE, un montant maximum de 1500€. • Aides partenaires : La CAF attribue une aide à destination des particuliers permettant un financement global à 95% (montant ne dépassant pas 10 000 €). La CTM prévoit à destination des particuliers un financement maximum par système de 2 500 € + forfait de 1000 € par projet de raccordement (sauf pour les bénéficiaires de la CAF). Fonctionnement Technicien à plein temps, environ 40 k€/an + 10 k€/an pour la logistique de la mission de communication de proximité (1 campagne de porte à porte et 2 réunions de quartier par an). L'ODE attribue une subvention pour le financement du poste et des outils nécessaires à la réalisation de la mission, soit un montant maximum de 60 000 €/an. Sur la partie CLN, coût absorbé par le budget animation et coordination. Total sur 5 ans 250 000 € HT coût action																		
Source de financement action	<table><tr><td colspan="6">Sur la partie CLN, cf. budget animation et coordination du CLN</td></tr><tr><td colspan="2">ODE - PPI</td><td colspan="2">CAP Nord</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Fiche 4.C 100% du poste ETP + promotion du DFAP</td><td colspan="2">0%</td><td></td><td></td></tr></table>	Sur la partie CLN, cf. budget animation et coordination du CLN						ODE - PPI		CAP Nord				Fiche 4.C 100% du poste ETP + promotion du DFAP		0%			
Sur la partie CLN, cf. budget animation et coordination du CLN																			
ODE - PPI		CAP Nord																	
Fiche 4.C 100% du poste ETP + promotion du DFAP		0%																	
Calendrier indicatif	<table><tr><td>2027</td><td>2028</td><td>2029</td><td>2030</td><td>2031</td></tr><tr><td>10%</td><td>25%</td><td>25%</td><td>20%</td><td>20%</td></tr></table>	2027	2028	2029	2030	2031	10%	25%	25%	20%	20%								
2027	2028	2029	2030	2031															
10%	25%	25%	20%	20%															
Indicateurs de suivi	Nombre de participants venus lors de l'organisation d'évènements locaux Nombre de foyers visités en porte à porte (campagne de contrôle de bon fonctionnement) Nombre de dossiers déposés Nombre de chantiers réalisés Nombre de diffusion de SPOT TV DFAP PAD ATV « CAP sur le Nord »																		
Commentaires	À noter qu'une extension de la zone DFAP nécessitera plus de moyens humains pour sa gestion. Il est important que les actions de communication prennent en compte que la mise aux normes n'est pas effective uniquement du fait du frein financier : certains particuliers ne souhaitent pas changer leurs systèmes anciens du fait de la complexité de la démarche et de la mauvaise image des nouveaux systèmes.																		

Action n°4 : Mise à jour et maintenance de la base de données ANC

N°4	Mise à jour et maintenance de la base de données ANC				
Axe stratégique	Amélioration des connaissances				
Objectif	Mieux cibler les systèmes d'ANC les plus problématiques sur le territoire et mieux maitriser leurs impacts sur la qualité des MECOT				
Disposition du SDAGE	OF I - Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques D - Développer la gouvernance et la solidarité				
Porteur de projet	CAP Nord E&A - SPANC				
Acteurs impliqués	ODE, CAP Nord CLN				
Localisation	Tout le territoire de CAP Nord				
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN MECOT Nord Atlantique : ANC est une pression RNAOE MECOT Fond Ouest de la Baie du Robert : ANC est une pression RNAOE MECOT Est de la Baie du Robert : ANC est une pression RNAOE MECOT Baie de la Trinité : ANC est une pression RNAOE MECOT Baie du Galion : ANC est une pression RNAOE				
Mode opératoire					
Cette action prévoit la mise à jour et maintenance de la base de données ANC actuelle sur le territoire du CLN, l'inventaire des actions en cours sur le territoire et l'identification des besoins. Cette action est réalisée en interne par CAP Nord, par l'ensemble des agents en charge de l'ANC. Tous les dossiers relatifs au contrôle des installations sont enregistrés dans une base de données intégrée au logiciel Visio ANC (Mesotech), acquis en 2022. Les contrôles sont réalisés par les techniciens ANC sur les installations d'une capacité allant jusqu'à 200 équivalents-habitants (EH). Par ailleurs, l'ODE finance une étude visant au recensement des installations comprises entre 20 et 200 EH, ainsi qu'à la création d'une base de données couvrant l'ensemble du territoire martiniquais. Pour la mise en œuvre de cette étude, trois interlocuteurs, un par EPCI, ont été désignés afin d'en assurer le pilotage. Cette action est à initier en premier lieu car la base de données ANC est un outil indispensable à la gestion de cette thématique. Le maintien des campagnes de bon fonctionnement sur le territoire permet d'identifier les foyers éligibles au DFAP et de mieux accompagner les particuliers.					
Moyens requis	Le contrôle des installations est assuré par les techniciens ANC de CAP Nord sur installations autonome jusqu'à 200EH Suivi par le CLN inclus dans la mission d'animation Temps CLN estimé : 10 à 20 jours/an				
Coûts estimatifs	Investissement Logiciel BDD : 44 000 € HT pour 5 ans Fonctionnement Mise à jour et saisie de la BDD ANC : 100HJ par an, par 3 techniciens à CAP Nord E&A + 1 poste à pourvoir Maintenance BDD ANC : effectué par le BE Mesotech entre 5 et 10 HJ par an, estimé à 12 600 € HT sur 5 ans Sur la partie CLN, coût absorbé par le budget animation et coordination Total sur 5 ans 856 600 € HT coût action				
Source de financement action	Budget Eau & Assainissement en autofinancement Sur la partie CLN, cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE – PPI		CTM		CAP Nord
	Fiche 1.A 1.5% (logiciel – pas de financement des moyens humains)		3.5% (logiciel – pas de financement des moyens humains)		95% Budget E&A - autofinancement par redevance des administrés du Nord
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%
Indicateurs de suivi	Nombre de paramètres suivis dans la BDD et nombre de paramètres mis à jour Rapport de mise à jour de la BDD Rapports des campagnes de bon fonctionnement Nombre et teneur des saisies renseignées dans BDD Rapport d'intervention du BE réalisant la maintenance				
Commentaires					

1.3 Assainissement collectif et non collectif (AC & ANC)

Action n°5 : Mise en place et suivi des profils de baignade en rivière et en mer

N°5	Mise en place et suivi des profils de baignade en rivière et en mer				
Axe stratégique	Information et sensibilisation / Amélioration des connaissances & Suivi environnemental				
Objectif	Améliorer la connaissance sur l'état des MECOT				
Disposition du SDAGE	OF I - Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques A – Mieux connaître l'état de la ressource et de nos prélèvements				
Porteur de projet	CAP Nord CLN				
Acteurs impliqués	ARS Direction E&A CAP Nord, service AC et ANC SPANC CAP Nord, DFAP,ODE, Arebio (pour les sources) Communes : demande administrative, CAP Nord : recensement et suivi de la mise en place + Communication SMTVD PVD				
Localisation	Trinité (Raisinier acquis), Le Carbet, Saint Pierre, Case Pilote, Le Robert (îlets)				
MECOT concernée(s)	MECOT Nord Caraïbes : AC et ANC sont des pression Faibles MECOT Baie de la Trinité : AC et ANC sont des pression RNAOE MECOT Fond Ouest de la Baie du Robert : AC et ANC sont des pression RNAOE et fortes				
Mode opératoire					
Cette action vise à l'accompagnement des communes par CAP Nord CLN pour l'amélioration du suivi des profils de baignade et de sites en rivière. Il s'agit de : • Contacter l'ensemble des communes pour identifier celles qui ont un profil de baignade en place et celles qui n'en n'ont pas, en lien également avec l'ARS ; • Sensibiliser et inciter les communes qui ne réalisent pas de suivi à la mise en place du profil de baignade ; • Leur fournir la notice de protocole de suivi ainsi qu'un accompagnement technique pour mieux former les agents. Un autre volet de l'action consiste en la réalisation de prélèvements lors d'épisodes de débordements / pluvieux en rivière et / ou en mer, à l'image des autres contrats de milieux. Dans un premier temps, le CLN doit échanger avec les contrats Sud et Grande Baie sur leur retour d'expérience en la matière.					
Moyens requis	Portage par le CLN inclus dans la mission d'animation. Déplacements sur le terrain Temps CLN estimé : 30 à 60 jours/an				
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement Coût absorbé par le budget animation et coordination Environ 2000 €/an pour la logistique des déplacements sur le terrain Total sur 5 ans 10 000 € HT coût action				
Source de financement action	Cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE - PPI		CAP Nord		CTM
	Fiche 1.A 50% fonctionnement courant (main d'œuvre), 40% études et prestations, 40% fournitures et travaux, + 20% démarche CLN + 20% RNAOE + 10% CC, plafond assiette 50 000 € - reste à charge pour la commune		0 %		50% avec plafond de 50 000 € HT par profil
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%

Indicateurs de suivi	Nombre de nouveaux profils et de prélèvements associés réalisés par les communes Nombre d'agents formés Nombre de prélèvements évènementiels
Commentaires	Lien à faire avec le PNM qui recherche des infos sur la contamination au chlordécone et les contaminants émergents (dont les PFAS) au plus proche possible des côtes. À noter qu'une étude est en cours pour la mise en place d'un réseau de mesure en proche côtier. CAP Nord ne réalise pas les profils de baignade. Leur mise en place est à l'initiative des communes de CAP Nord et relève de la Directive baignade de 2006. L'Union européenne (UE) veille à protéger la qualité de l'environnement et la santé humaine. Ainsi, la présente directive permet d'améliorer les règles qui garantissent la qualité des eaux de baignade. Elle complète la directive 2000/60/CE sur la protection et la gestion de l'eau. Cette directive ne s'applique pas aux bassins de natation et de cure, ni aux eaux captives artificielles, soumises à un traitement ou utilisées à des fins thérapeutiques. Chaque année, les États membres de l'UE sont tenus de recenser les eaux de baignade de leur territoire et définissent la durée de leur saison balnéaire. Ils doivent établir une surveillance à partir de l'endroit le plus fréquenté par les baigneurs ou soumis au risque de pollution microbienne le plus élevé. Cette surveillance doit s'effectuer par le prélèvement d'un nombre d'échantillons appropriés, pouvant être : • Au moins 4 échantillons, dont 1 avant le début de la saison balnéaire ; • 3 échantillons seulement si la saison balnéaire ne dépasse pas 8 semaines ou si la région est soumise à des contraintes géographiques particulières. • Les États membres de l'UE sont tenus de communiquer les résultats de leur surveillance à la Commission européenne ainsi qu'une description des mesures de gestion de la qualité des eaux. La surveillance peut être suspendue exceptionnellement et après information de la Commission. (Source : https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/bathing-water-quality.html)

2 Agriculture

Action n°6 : Mise en réseau des acteurs de l'agriculture pour la co-construction d'une stratégie et d'un plan d'action sur le territoire du CLN au bénéfice de la qualité des MECOT

N°6	Mise en réseau des acteurs de l'agriculture pour la co-construction d'une stratégie et d'un plan d'action au bénéfice de la qualité des MECOT
Axe stratégique	Amélioration de la gouvernance
Objectif	Fédérer les acteurs de l'agriculture pour faire émerger une dynamique de changement des pratiques favorable à la qualité des MECOT
Disposition du SDAGE	OF II - Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques C - Améliorer les pratiques agricoles
Porteur de projet	CAP Nord CLN
Acteurs impliqués	CIRAD, INRAE, Chambre d'agriculture, ODE, DAAF, IFREMER, PNR, Arebio, CFPPA du Lorrain, Lycée professionnel agricole du Robert, Fredon, DACT (leader, conseil en développement agricole), sur le drainage agricole de la ZAC du Bac : GEPU CAP Nord, l'AFAF
Localisation	Tout le territoire de CAP Nord
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN MECOT Nord Atlantique : émissions agricoles azote et pesticides sont des pressions fortes MECOT Nord Caraïbes : émissions agricoles azote et pesticides sont des pressions fortes MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : émissions agricoles azote et pesticides sont des pressions faibles MECOT Est de la baie du Robert : émissions agricoles pesticides est une pression faible MECOT Baie de la Trinité : émissions agricoles azote et pesticides sont des pressions faibles et modérées MECOT Baie du Trésor : émissions agricoles pesticides est une pression faible MECOT Baie du Galion : émissions agricoles azote et pesticides sont des pressions fortes
Mode opératoire	
Cette action consiste en l'organisation d'un processus de concertation afin de co-construire avec les acteurs du monde agricole des actions visant à l'amélioration des pratiques sur le territoire du CLN au bénéfice de la qualité des MECOT. CAP Nord CLN pilotera cette action et fera appel à un BE spécialisé en concertation et en agriculture. Le CLN se fera également accompagné par ses partenaires, en particulier l'ODE, le CIRAD, le PNR pour un avis technique et pour le partage de réseau. Il s'agira de mobiliser les partenaires au préalable par l'animateur CLN pour aider à la définition du besoin, qui sera ensuite formulé dans un CCTP en vue d'une procédure marché public de recrutement d'un BE sur les 5 ans du CLN. Pour aider à cette tâche, le CLN pourra constituer une cellule d'acteurs partenaires spécialisés sur la thématique agriculture et directement intégrée au CLN. La problématique à laquelle devra répondre la stratégie sera précisée avec les acteurs. Il est toutefois souligné que l'agriculture exerce une pression sur la qualité des MECOT du fait de la contamination liée aux intrants (principalement engrais et produits phytosanitaires) et qu'une attention particulière devra être portée à ce sujet. Les étapes envisagées sont les suivantes, portées par le CLN et mise en œuvre par un BE : - Capitalisation des données et études réalisées par l'association française d'agroforesterie (AFAF), le CIRAD et la Chambre d'Agriculture, - Cartographie des acteurs et pré-diagnostic des causes de dégradation de la qualité des masses d'eau sur la base de l'existant (quels polluants liés à quels produits ? quel contexte d'utilisation de produits et quelles quantités et fréquences ? quelle dynamique en cours vis-à-vis de ces pratiques ?...), - Construction du réseau d'acteurs : il s'agit de toucher et mettre en réseau les acteurs déjà impliqués dans cette dynamique. Un échange autour du retour d'expérience de la Guadeloupe sera organisé, en lien avec le CIRAD. Il existe une dynamique en lien avec plusieurs acteurs dans laquelle s'insérer : IT2 institut technique qui travaille sur la diversification, centres de formation agricoles, pôle agronomique de Martinique au Lamentin, ancien centre CEA (centre d'expérimentation agronomique), le CIRAD organise des rencontres assez régulièrement,	

13/

- Complétion du pré-diagnostic de manière participative,
- Définition concertée d'une problématique précise à laquelle devra répondre la stratégie et cadrage de la stratégie,
- Co-construction d'un plan d'action dans l'optique de sa mise en œuvre par les acteurs impliqués.

Le plan d'actions découlant de ce diagnostic sera à mettre en cohérence avec le SDAGE, mais aussi avec le schéma d'irrigation (publication à venir) et les autres démarches en cours.

À noter que le PNR réalise des actions en lien avec cette démarche et représente un partenaire privilégié.

Moyens requis	Portage par le CLN inclus dans la mission d'animation. Mise en œuvre par un BE. Temps CLN estimé : 60 à 100 jours/an				
Coûts estimatifs	Investissement Processus de concertation et étude pour plan d'action de l'ordre de 200 000 € HT Fonctionnement Sur la partie CLN, coût absorbé par le budget animation et coordination. Total sur 5 ans 200 000 € HT coût action				
Source de financement action	Sur la partie CLN, cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE - PPI	CAP Nord	CTM		
	Fiche 4D 60% études et prestations + 20% démarche CLN +10% impact pesticides fort plafond assiette 100 000 €	Reste à charge (dépendant des bonifications)	Dispositif contrats de milieu soit 50% avec plafond de 50 000 € Autre dispositif à confirmer (FEADER ?)		
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	30%	20%	20%	20%	10%
Indicateurs de suivi	Constitution de la cellule thématique agriculture du CLN Livrables de la prestation Nombre et teneur des actions proposées Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche				
Commentaires	Lien étroit à établir avec la Chambre d'Agriculture				

Action n°7 : Promotion et soutien aux démarches vertueuses d'agriculture

N°7	Promotion et soutien aux démarches vertueuses d'agriculture
Axe stratégique	Information & Sensibilisation / Opérationnalité de terrain / Adaptation
Objectif	Promouvoir une agriculture durable ayant un impact positif sur la qualité des MECOT
Disposition du SDAGE	OF II - Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques <i>C - Améliorer les pratiques agricoles</i>
Porteur de projet	CAP Nord CLN
Acteurs impliqués	CIRAD, INRAE, Chambre d'agriculture, CBN, BANAMART, FREDON, MANA, EAG, GEPU, PNR, DAAF, DACT (leader, conseil en développement agricole), PNR, exploitations privées Lien avec l'AFAF pour la replantation de haies Sur le drainage agricole en amont de la ZAC du Bac à La Trinité : GEPU CAP Nord
Localisation	Tout le territoire de CAP Nord
MECOT concernée(s)	MECOT Baie du Galion (ZAC du Bac) : émissions agricoles azote et pesticides sont des pression RNAOE et fortes
Mode opératoire	
Cette action consiste en la mise en œuvre du plan d'actions prédéfini par l'action n°6 dont les éléments suivants ont été pré-identifiés, et vise à la promotion et le soutien aux démarches vertueuses d'agriculture. Cette action est déclinée en deux activités : ● Développement d'un guide concerté de bonnes pratiques agricoles sur le territoire du Contrat Littoral Nord Seront abordées les techniques de cultures (prise en compte du sens de la pente, usage des produits phytosanitaires) et les mesures environnementales (plantation et entretien de haies et de ripisylves). Le guide est à destination d'un public large, agriculteurs comme consommateurs. Il se décline en plusieurs versions, dont une version détaillée pour les acteurs techniques et une version grand public, qui partagent la même trame. Ce travail pourra s'appuyer sur les initiatives existantes (exemple du guide sur l'agriculture sans glyphosate). Les acteurs responsables du portage et de la mise en œuvre de cette tâche seront définis au cours de l'action n°6. ● Création et pilotage de parcelles agricoles expérimentales Il s'agit de se rattacher au projet du centre expérimental de la CTM. Un site pilote est proposé sur le bassin versant du Galion, en amont de la ZAC du Bac à La Trinité, pour l'optimisation du drainage agricole et la gestion des intrants. Les acteurs responsables du portage et de la mise en œuvre de cette tâche seront définis au cours de l'action n°6. À noter que le PNR réalise des actions en lien avec cette démarche et représente un partenaire privilégié.	
Moyens requis	Coordination et suivi par le CLN inclus dans la mission d'animation. Portage et réalisation des actions selon les résultats de l'action n°6 Temps CLN estimé : 60 à 100 jours/an
Coûts estimatifs	Investissement Le dimensionnement du coût de cette action dépendra des résultats de l'action n°6. Pour le guide de bonnes pratiques (conception concertée + réalisation + diffusion), estimation de la prestation de l'ordre de 20 000 € HT. Pour les parcelles pilotes, enveloppe travaux suggérée de 500 000 € HT. Fonctionnement Sur la partie CLN, coût absorbé par le budget animation et coordination. Total sur 5 ans 520 000 € HT coût action

15/
^^

Source de financement action	Sur la partie CLN, cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE - PPI	CAP Nord	CTM		
	Fiche 4D 60% études et prestations 30% fournitures et travaux + 20% démarche CLN +10% impact pesticides fort plafond assiette 100 000€	Reste à charge (dépendant des bonifications)	Dispositif contrats de milieu soit 50% avec plafond de 50 k€ Travaux : 30% avec plafond de 150 k€ Autre financement service agriculture à vérifier (FEADER ?)		
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%
Indicateurs de suivi	Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche Comptes-rendus des échanges organisés dans le cadre du réseau d'acteurs Nombre d'événements organisés et nombre de participants Guide élaboré et distribué Nombre de parcelles expérimentales Rapport sur les parcelles expérimentales				
Commentaires					

3 Industrie

Action n°8 : Initier la synergie avec les privés de la filière canne et rhum

N°8	Initier la synergie avec les privés de la filière canne et rhum				
Axe stratégique	Amélioration de la gouvernance				
Objectif	Mieux connaître et maîtriser les impacts des industries sur la qualité des MECOT				
Disposition du SDAGE	OF II – Reconquérir la qualité de l’eau et des milieux aquatiques B – Réduire la pollution diffuse par les substances dangereuses				
Porteur de projet	CAP Nord CLN				
Acteurs impliqués	CLN, Distilleries du territoire de CAP Nord + ODE (diag pression ICPE) CODERUM (groupement de distillateurs de rhum) CCI DEAL				
Localisation	Selon les acteurs finalement impliqués				
MECOT concernée(s)	Principalement MECOT Nord Caraïbes et MECOT Nord-Atlantique MECOT Nord Caraïbes : rejets industriels est une pression faible ; émissions agricoles azote et pesticides sont des pressions fortes MECOT Nord Atlantique : émissions agricoles azote et pesticides sont des pression RNAOE et fortes				
Mode opératoire					
Cette action vise à initier un travail de synergie avec les privés de la filière canne et rhum pour valoriser les bonnes pratiques en matière d’assainissement et d’agriculture. La première étape consiste en l’organisation par CAP Nord CLN d’échanges pour s’accorder avec les acteurs sur le détail des activités à inscrire dans cette action de synergie. Le CLN est en lien avec la CCIM et pourra participer aux réunions avec les industriels, organisées annuellement par la CCIM pour faciliter la prise de contact avec les acteurs concernés. Les idées évoquées à ce stade sont les suivantes : ● Identification des distilleries avec lesquelles travailler en direct, en lien avec les démarches sur le bio et les initiatives de bonnes pratiques, ● Élaboration d’une charte / label pour formaliser la dynamique autour de grands principes, ● Partage de résultats des données d’autosurveillance de qualité des eaux de rejet, ● REX et mise en œuvre d’actions exemplaires (par exemple filtres plantés, plantation de haies…), ● Valorisation du label par les services touristiques (office de tourisme intercom) de CAP Nord.					
Moyens requis	Portage par le CLN inclus dans la mission d’animation. Temps CLN estimé : 10 à 30 jours/an				
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement Coût absorbé par le budget animation et coordination. Fonctionnement : 10 000 € HT par an sur 5 ans pour la conception des actions Total sur 5 ans 50 000 € HT coût action				
Source de financement action	Cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE - PPI		CAP Nord		
	Fiche 4E 60% études et prestations 30% fournitures et travaux +20% impact industrie fort + 20% démarche CLN plafond assiette 250 000€		Reste à charge (dépendant des bonifications)		
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	25%	25%	25%	25%	

Indicateurs de suivi	Compte rendu des échanges avec les acteurs de la filière Charte élaborée Nombre d'actions exemplaires réalisées
Commentaires	Sujet également en lien avec la CCI. REX des autres EPCI sur des projets connexes à solliciter. Se reporter au diagnostic des effluents réalisé par l'ODE pour identifier les distilleries les plus impactantes. Nota sur le financement : l'ODE ne peut pas financer l'augmentation des profits. Rencontre avec les acteurs industriels prévue par la CCI fin septembre sur la thématique recyclage des eaux de process et traitement des effluents. Les autres contrats de milieux sont aussi à associer à ces rencontres (la CACEM a déjà été rencontrée par la CCI).

4 Ruissellement des eaux pluviales

Action n°9 : Appui à la restauration des ripisylves pour ralentir les ruissellements

N°9	Appui à la restauration des ripisylves pour ralentir les ruissellements
Axe stratégique	Opérationnalité de terrain
Objectif	Améliorer la gestion des eaux pluviales pour diminuer les apports terrigènes impactant la qualité des MECOT
Disposition du SDAGE	OF II - Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques <i>D – Lutter contre l'érosion</i>
Porteur de projet	CAP Nord CLN
Acteurs impliqués	CBN, GEMA, ODE, GEPU en appui technique, partenaires privés, ONF, GEMAPI CAP Nord, propriétaires riverains (particulier ou collectivité), contrat de rivière du Galion, AFAF, PNR, PVD
Localisation	Aval du Carbet sur le périmètre déjà identifié par le CBN / PNR
MECOT concernée(s)	MECOT Nord Caraïbes : ruissellement est une pression faible ; espèces invasives est une pression forte
Mode opératoire	
Cette action porte sur l'appui à la restauration des ripisylves par CAP Nord CLN : identification des besoins concernant les ripisylves sur le territoire du CLN et pilotage de projets de restauration des ripisylves sur l'aval du Carbet. Cette action est en lien avec celle sur les bonnes pratiques agricoles concernant le ruissellement mais ne se limite pas nécessairement aux sites agricoles. Le travail doit être réalisé en complémentarité avec le contrat de rivière du Galion. Cette action s'inscrit également dans le contexte du PNA ripisylve et la mise en pratique du guide ONF / ODE. L'ONF, le CBN et le PNR sont les acteurs ressources clés pour l'expertise technique telle que le choix des espèces et la procédure de renaturation. Cette action est déclinée en deux activités : ● La réalisation par un bureau d'étude spécialisé (appel d'offre) ou les acteurs impliqués d'une étude d'identification des besoins, appuyée par le CBN et pilotée par CAP Nord CLN. La gestion du foncier peut s'avérer une contrainte très forte pour l'identification des sites spécifiques et doit donc figurer dans l'étude. Autant que faire se peut, l'étude doit être menée de manière concertée avec les acteurs concernés. - Préparation de mission et repérages, - Réalisation des inventaires de terrain, - Analyse des données cartographiques, - Rédaction du rapport scientifique et réunion avec restitution, - Photographies macroscopiques. ● La mise en œuvre (de l'étude de faisabilité à la réalisation des travaux) par un bureau d'étude spécialisé (appel d'offre) de projets de restauration des ripisylves sur l'aval de la rivière du Carbet, pilotés par CAP Nord. L'ensemble de la démarche doit être réalisée en concertation avec les acteurs concernés. Pour anticiper les interventions sur le foncier privé, une activité de sensibilisation des riverains est incluse. Il sera prévu également la formation des équipes espaces verts CAP Nord pour l'identification des espèces végétales à préserver et l'entretien sélectif de la ripisylve. - Repérages, - Réduction manuelle des EEE animales, - Suivi de l'abondance relative, - Rédaction du rapport scientifique et réunion avec restitution, - Photographies macroscopiques, - Coupe/élagage, arrachage des rhizomes et débardage, - Broyage et évacuation des déchets verts, - Achat des plants et transport, - Transport du bambou et autres EEE, - Plantation d'arbres et espèces végétales, - Suivis des repousses de bambou et des plantations.	

Moyens requis	Pilotage par CAP Nord CLN, inclus dans la mission d'animation. Mise en œuvre par BE ou acteurs impliqués Temps CLN estimé : 30 à 60 jours/an				
Coûts estimatifs	Investissement (pour 50 ml de cours d'eau) Étude d'identification des besoins : environ 30 000 € HT Mise en œuvre des projets de restauration : environ 350 000 € HT Fonctionnement Suivi et entretien des sites restaurés : environ 10 000 € HT / an (à ajuster en fonction du linéaire défini) Convention CBN / CAP Nord : 10 000 € HT / an Pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation Total sur 5 ans (pour 50 ml de cours d'eau) 480 000 € HT coût action				
Source de financement action	Cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE - PPI	CAP Nord	CTM		
	Fiche 5A 60% études et prestations, 40% fournitures et travaux, + 20% démarche CLN +20% RNAOE, plafond assiette études 100 000€, plafond assiette travaux 300 000€	Reste à charge (dépendant des bonifications)	Dispositif contrats de milieu 50% avec plafond de 50 k€ Travaux : 30% avec plafond de 150 k€		
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	10%	25%	25%	20%	20%
Indicateurs de suivi	Appels d'offre lancés Marchés signés avec BE attributaires Étude d'identification réalisée Linéaire de ripisylve restaurée Nombre de personnes associées à la démarche de concertation Rapports de suivi des milieux restaurés				
Commentaires	CBN : coût d'achat des plans de 10 à 15 euros / plan, 4 plants au m2 Prévoir : mise en terre des plants, lutte des EEE avant chantier (trouver entreprise), linéaire à traiter, formation des agents CAP Nord espace vert et BIE				

5 Déchets

Action n°10 : État des lieux sur la production et la gestion des déchets des usagers de la mer

N°10	État des lieux sur la production et la gestion des déchets des usagers de la mer
Axe stratégique	Amélioration des connaissances et suivi environnemental
Objectif	Identification des sites littoraux les plus sensibles vis-à-vis de la problématique déchets pour une meilleure connaissance de l'état des MECOT
Disposition du SDAGE	OF I - Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques <i>A – Mieux connaître l'état de la ressource et de nos prélèvements</i>
Porteur de projet	CAP Nord CLN
Acteurs impliqués	Parc Naturel Marin de Martinique, IFREMER, Assos Mer (façade Caraïbes), Comité régional des pêches maritimes de la Martinique, Ports, CTM, Direction Environnement CAP Nord, ODE, Réseau des contrats de milieux, DM, CTM, PVD
Localisation	Tous les sites de plaisance en mer ou à terre
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN MECOT Nord Caraïbes : décharges est une pression faible ; tourisme et plaisance est une pression modérée MECOT Nord Atlantique : décharges est une pression faible MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : décharges est une pression faible ; tourisme et plaisance est une pression faible MECOT Est de la baie du Robert : tourisme et plaisance est une pression faible MECOT Baie de la Trinité : tourisme et plaisance est une pression faible MECOT Baie du Trésor : tourisme et plaisance est une pression faible
Mode opératoire	
Cette action concerne la réalisation d'un état des lieux sur la production et la gestion des déchets par les activités en mer afin de proposer des modes de collecte adaptés et optimisés. CAP Nord CLN pilotera l'étude et lancera un appel d'offre pour sélectionner un prestataire spécialisé qui réalisera l'état des lieux et des propositions de modes de collecte en partenariat avec les institutions et associations compétentes : environnement CAP Nord, PNM, Ifremer, Assomer, etc. Cette étude devra autant que possible être réalisée de manière participative en lien avec les acteurs concernés. Le recueil du retour d'expérience du contrat de Grande Baie et des autres EPCI sera également sollicité. À noter sur le travail réalisé par ailleurs que : • L'Assomer a mené une étude qui a permis notamment une évaluation des pratiques de gestion des déchets sur les ports des Anses d'Arlet et de Case-Pilote ; • Le PNM gère l'observatoire « déchets littoraux » qui permet de recueillir des données sur le type, l'occurrence, l'origine et le poids des déchets collectés, notamment sur deux sites du périmètre du Contrat : Fond Boucher et Anse Charpentier ; • Le PNM prévoit de mener une enquête sur les usages des zones de carénage du territoire martiniquais à l'horizon 2026. D'autres pistes à explorer sont par exemple : la filière de valorisation des équipements de plaisance en fin de vie (une collaboration à prévoir avec le service prévention et éducation à l'environnement de CAP Nord sur la thématique économie circulaire).	
Moyens requis	Appui des partenaires inclus dans leurs missions propres Pilotage et suivi par le CLN inclus dans la mission d'animation Temps CLN estimé : environ 40 jours/an
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement Prestation BE de l'ordre de 150 000 € HT Sur la partie CLN, coût absorbé par le budget animation et coordination. Total sur 5 ans 150 000 € HT coût action

21/

Source de financement action	ODE - PPI	CAP Nord	CTM		
	Fiche 4F 60% études et prestations, 30% fournitures et travaux, + 20% démarche CLN + 20% impact ports fort, plafond assiette 150 000€	Reste à charge (dépendant des bonifications)	Dispositif contrats de milieu 50% avec plafond de 50 k€		
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%
Indicateurs de suivi	Appel d'offre lancé Marché signé avec BE attributaire Rapports et livrables de l'état des lieux Nombre de personnes impliquées dans le processus participatif				
Commentaires	Une étude portée par CAP Nord va démarrer sur les déchets produits hors foyer pour mieux caractériser les besoins en équipement de collecte. Selon le calendrier, il y a une possibilité d'annexer l'action du CLN à cette étude pour les informations concernant la partie plaisance.				

Action n°11 : Plan de gestion expérimental des déchets solides sur la zone d'aménagement concertée du Bac

N°11	Plan de gestion expérimental des déchets solides sur la zone d'aménagement concertée du Bac
Axe stratégique	Amélioration de la gouvernance / Opérationnalité de terrain
Objectif	Reduction des déchets solides charriés sur le littoral
Disposition du SDAGE	OF IV - Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements <i>B - Pour développer des pratiques innovantes plus durables</i>
Porteur de projet	CAP Nord GEPU, Direction Environnement de CAP Nord, CCI
Acteurs impliqués	CAP Nord CLN, CAP Nord Grand Cycle Eau, CAP Nord Déchets, CAP Nord AHI, Communes, Entreprise Environnement (« Kay pwop » spécial entreprise), Parc Naturel Marin, DM, CTM, Conservatoire du Littoral
Localisation	Zone du Bac au niveau du canal ZAC et cité du Bac
MECOT concernée(s)	MECOT Baie du Galion Il est souligné par le service GEPU la difficulté posée par la gestion des déchets qui se trouvent piégés dans les ouvrages Les participants aux ateliers de phase 3 ont également souligné la quantité de déchets solides présents sur la plage de la zone
Mode opératoire	
Cette action consiste en l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion expérimental des déchets solides sur la zone du Bac et ses environs, avec déploiement d'équipements innovants et réalisation de campagnes de sensibilisation. Cette action est pilotée conjointement par CAP Nord Direction de l'environnement, CAP Nord GEPU et la CCI, et réalisée par un prestataire spécialisé (appel d'offre). La zone du Bac exerce une forte pression via les déchets solides sur la MECOT Fond Ouest de la Baie du Galion via qui présentent des écosystèmes sensibles tels les herbiers et coraux. Cette action est déclinée en quatre activités : ● Élaboration du plan de gestion par un prestataire spécialisé, ● Mise en œuvre du plan de gestion via notamment le déploiement d'équipements innovants type filets de récupération des déchets : ● Projet pilote de récupération des déchets via le réseau des eaux pluviales. Cela comprend l'identification d'ouvrages pour l'installation et le suivi de filets de capture des macrodéchets. Concernant la gestion de ces filets, les levages seront réalisés par le propriétaire des ouvrages (par exemple service gestion des déchets de CAP Nord ou CTM). Il est envisageable de mutualiser des relevés entre les différentes institutions. ● Appel à projets pour la gestion, la réduction et la valorisation des déchets solides charriés jusqu'au littoral. ● Initiatives de nettoyage réalisées par des associations sur les plages, la forêt halophyte, les mangroves et en mer. Une action ponctuelle de sensibilisation sur la zone du Bac menée par le TriBoKay à partir de la 2^{ème} année du contrat peut être réalisée de manière exceptionnelle pour des opérations de nettoyage des sites. ● Implication des commerces et de leur clientèle via des activités de sensibilisation menées conjointement par CAP Nord Environnement, GEPU, CCI et CLN.	
Moyens requis	Pilotage par CAP Nord GEPU et direction environnement CAP Nord Mise en œuvre par BE ou porteur AAP ou assos Suivi par le CLN inclus dans la mission d'animation. Temps CLN estimé : 20 à 40 jours/an
Coûts estimatifs	Investissement Enveloppe études et travaux suggérée de 350 000 € HT Fonctionnement Temps pilotage sur poste GEPU (cadre) estimé à 50j/an (0.25 ETP) Sur la partie CLN, coût absorbé par le budget animation et coordination Total sur 5 ans 431 250 € HT coût action

Source de financement action	Sur la partie CLN, cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE - PPI	CAP Nord	ADEME	CCIM	
	Fiche 4F 60% études et prestations, 30% fournitures et travaux, + 20% démarche CLN, + 20% impact ports fort, plafond assiette 150 000€	Reste à charge (dépendant des bonifications)	75% du salaire chargé de mission CCIM 20 000 €/an pour l'animation	0%	
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	30%	25%	25%	10%	10%
Indicateurs de suivi	Appel d'offre ou appel à projet lancé Marché signé avec prestataire ou acteur attributaire Suivi des études et des travaux Volumes et poids des déchets récupérés Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation				
Commentaires	Sur la ZAC du Bac, le canal joue un rôle de gouttière et amène les déchets jusqu'à la plage.				

6 Plaisance

Action n°12 : État des lieux de la plaisance sur le territoire CLN et plan d'actions pour réduire ses impacts sur la qualité des MECOT

N°12	État des lieux de la plaisance sur le territoire CLN et plan d’actions pour réduire ses impacts sur la qualité des MECOT				
Axe stratégique	Amélioration des connaissances et suivi environnemental				
Objectif	Améliorer les connaissances relatives aux pratiques, équipements et services de la plaisance sur l’ensemble du territoire de CAP Nord				
Disposition du SDAGE	OF IV - Connaître pour mieux gérer l’eau et agir sur les comportements <i>A – Étudier pour mieux connaître les milieux aquatiques</i>				
Porteur de projet	CAP Nord Aménagement, Habitat, Infrastructure (AHI)				
Acteurs impliqués	CAP Nord CLN, communes, DM, PNM				
Localisation	Tout le territoire de CAP Nord				
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : tourisme et plaisance est une pression faible MECOT Est de la baie du Robert : tourisme et plaisance est une pression faible MECOT Baie de la Trinité : tourisme et plaisance est une pression faible MECOT Baie du Trésor : tourisme et plaisance est une pression faible				
Mode opératoire					
CAP Nord AHI lancera un appel d’offre pour sélectionner un prestataire spécialisé en plaisance et aménagements portuaires afin d’établir l’état des lieux de la plaisance sur le territoire du CLN :					
- Recueil et capitalisation de l’ensemble des données techniques, socio-économiques et environnementales relatives à la plaisance et déjà existantes (issues notamment des études de faisabilité des ZMO de CAP Nord et des initiatives du PNM), - État des lieux technique : ports de plaisance, marinas, ZMEL, zones de carénage dont APIT, niveau d’équipement, niveau de service aux plaisanciers, balisage, - État des lieux socio-économique : niveau de fréquentation, usages et pratiques actuelles, - État des lieux environnemental : gestion de déchets portuaires, démarches environnementales, respect des normes et niveau d’engagement environnemental, - Analyse Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces, bilan des besoins sur le territoire, - Définition d’un plan d’actions pour réduire l’impact de la plaisance sur la qualité des MECOT.					
Il s’agira dans un second temps de réaliser l’étude de faisabilité du projet pilote de régularisation environnementale de la Marina du Robert : état des lieux, scénarios de régularisation, plan d’actions.					
Moyens requis	Pilotage par CAP Nord AHI Prestation par bureau d’études spécialisé en plaisance et aménagements portuaires Suivi par le CLN inclus dans la mission d’animation. Temps CLN estimé : 10 à 20 jours/an				
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement Étude de l’ordre de 100 000 € HT Sur la partie CLN, coût absorbé par le budget animation et coordination. Total sur 5 ans 100 000 € HT coût action				
Source de financement action	ODE - PPI		CAP Nord		CTM
	Fiche 4F 60% études et prestations, 30% fournitures et travaux, + 20% démarche CLN, + 20% impact ports fort, plafond assiette 150 000€		Reste à charge (dépendant des bonifications)		Dispositif contrats de milieu 50% avec plafond de 50 k€
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%

25/
^^

Indicateurs de suivi	Appel d'offre lancé Marché signé avec BE attributaire Livrables de l'étude
Commentaires	Plan de gestion de carénage et de balisage en préparation au PNM.

Action n°13 : Harmonisation de la gestion de la plaisance entre les trois Contrats Littoraux de Martinique

N°13	Harmonisation de la gestion de la plaisance entre les trois Contrats Littoraux de Martinique				
Axe stratégique	Amélioration de la gouvernance				
Objectif	Partager et harmoniser les pratiques relatives à la gestion de la plaisance en Martinique				
Disposition du SDAGE	OF III - Protéger et restaurer les milieux aquatiques remarquables D - Favoriser la gestion concertée et la bonne gouvernance				
Porteur de projet	CAP Nord CLN et Aménagement, Habitat, Infrastructure (AHI)				
Acteurs impliqués	CACEM, Espace Sud, Direction de la Mer, PNM				
Localisation	Périmètre du CLN				
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT CLN MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : tourisme et plaisance est une pression faible MECOT Est de la baie du Robert : tourisme et plaisance est une pression faible MECOT Baie de la Trinité : tourisme et plaisance est une pression faible MECOT Baie du Trésor : tourisme et plaisance est une pression faible				
Mode opératoire					
Il s'agit de mettre autour de la table les gestionnaires de la plaisance des trois communautés d'agglomération martiniquaises, et notamment des trois Contrats Littoraux au sein desquels la thématique est abordée, afin de partager les éléments techniques et économiques, les retours d'expériences et les bonnes pratiques environnementales. Cet espace de discussion et partage se dessinera au travers du réseau inter-contrat déjà en place, à l'occasion des conseils scientifiques des contrats de milieux qui ont lieu trois à quatre fois par an. En parallèle, les échanges informels déjà pratiqués se poursuivront. Seront notamment abordés les sujets d'une plateforme commune de capitalisation des données liées à la plaisance et d'un plan de gestion de l'activité à l'échelle martiniquaise.					
Moyens requis	Moyens logistiques (estimés à 1000 €/an) et moyens humains inclus dans la mission d'animation du CLN. Temps CLN estimé : 20 à 40 jours/an				
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement Coût absorbé par le budget animation et coordination du CLN. Total sur 5 ans 0 € HT coût action				
Source de financement action	Cf. budget animation et coordination du CLN				
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	40%	20%	20%	10%	10%
Indicateurs de suivi	Présence des gestionnaires plaisance des 3 contrats littoraux à chaque conseil scientifique de contrat de milieux				
Commentaires	Certains experts pourraient être invités aux conseils scientifiques (par exemple Justin Daniel)				

7 Sargasses

Action n°14 : Projet pilote de stockage et traitement des sargasses au Robert

N°14	Projet pilote de stockage et traitement des sargasses au Robert					
Axe stratégique	Adaptation					
Objectif	Aménagement d'une plateforme pilote et mise au point d'une méthode de stockage des sargasses échouées et traitement des lixiviats efficace et répliquable sur la Martinique					
Disposition du SDAGE	Sujet des sargasses non traité dans le SDAGE					
Porteur de projet	GIP Sargasses Martinique					
Acteurs impliqués	CAP Nord CLN, CEREMA, DEAL (instruction réglementaire), ADEME (appui technique et financier)					
Localisation	Le Robert quartier Reynoird (modification du PLU en cours)					
MECOT concernée(s)	MECOT Fond Ouest de la Baie du Robert : sargasses est une pression forte					
Mode opératoire						
Cette action porte sur l'aménagement d'une plateforme pilote de test de plusieurs méthodes de stockage et traitement des sargasses échouées au Robert. Elle est pilotée par le GIP Sargasses et réalisée par un BE spécialisé (appel d'offre). Cette action est déclinée en trois activités : ● Élaboration du cahier des charges avec l'appui du CEREMA pour le recrutement d'un maître d'œuvre, ● Maîtrise d'œuvre pour les études de conception jusqu'au suivi des travaux, ● Suivi des résultats et retour d'expérience par le groupe de travail dédié du GIP Sargasses.						
Moyens requis	GIP Sargasses : constitué, à terme (fin 2025), de trois chargés de mission technique et d'un chargé administratif qui permettront de suivre l'avancement du projet. Suivi par le CLN inclus dans la mission d'animation. Temps CLN estimé : 10 à 20 jours/an					
Coûts estimatifs	Investissement Coût prévisionnel du projet 2 M€ HT Fonctionnement Postes au GIP : 3 chargés de mission technique et 1 chargé administratif soit 4 temps plein sur 3 ans, déjà pris en charge Sur la partie CLN, coût absorbé par le budget animation et coordination Total sur 5 ans 2 780 000 € HT coût action					
Source de financement action	ODE	CAP Nord	ADEME	FEDER	GIP	
	0%	0%	50% travaux	50% travaux	0%	
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031	
	40%	40%	20%			
Indicateurs de suivi	Appel d'offre lancé + Marché signé avec BE attributaire Études réalisées (faisabilité, AVP, PRO) Travaux réalisés + Rapport REX					
Commentaires	Il est probable que d'ici à ce que la plateforme soit opérationnelle, le besoin d'utilisation soit moindre du fait de la potentielle émergence de nouvelles solutions de valorisation. Il faudra de fait suivre en parallèle du projet les avancées sur les techniques de valorisation (GIP en contact avec les privés qui travaillent sur le sujet). Le non-statut juridique de la sargasse reste une inconnue à ce stade (plaidoyer porté par la France à la COP Dubaï), sujet à suivre également, à voir notamment si la sargasse échouée est reconnue telle un déchet (auquel cas le cadrage de gestion existe).					

27/

8 Transversal

8.1 Gestion de projet

Action n°15 : Gestion et animation du Contrat Littoral Nord

N°15	Gestion et animation du Contrat Littoral Nord
Axe stratégique	Amélioration de la gouvernance
Objectif	Assurer le bon déroulement et la mise en œuvre effective de son plan d'action
Disposition du SDAGE	OF IV - Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements C – <i>Mieux communiquer et agir efficacement sur les comportements</i>
Porteur de projet	CAP Nord CLN
Acteurs impliqués	-
Localisation	Tout le territoire de CAP Nord
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN Liste des MECOT avec RNAOE sur des thématiques portées par le CLN (hors chlordécone) : MECOT Nord Atlantique : AC, ANC, émissions agricole azote MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : AC, ANC MECOT Est de la baie du Robert : ANC MECOT Baie de la Trinité : AC, ANC MECOT Baie du Galion : AC, ANC, émissions agricole azote
Mode opératoire	
Il s'agit de mettre en place les moyens humains nécessaires pour le bon déroulement et la mise en œuvre effective du programme d'actions du Contrat Littoral Nord. L'animateur est déjà identifié : Gérald Bringtown, chargé de projet CLN, Direction Eau & Assainissement, Service Grand Cycle de l'Eau, Cellule Contrat de Milieu, CAP Nord Martinique. L'évolution de l'outil laisse entrevoir le besoin d'un animateur complémentaire des actions techniques du Contrat Littoral Nord. Les animateurs auront la charge de l'animation, la gestion, la coordination, le pilotage et le suivi (tableau de bord d'indicateurs) de l'ensemble des actions du Contrat Littoral Nord. En matière de suivi : • Un point d'avancement sera réalisé au moins une fois par semestre en bureau restreint du Comité du CLN, • Un comité CLN sera réalisé une fois par an, • Une attention particulière sera portée pour que le CLN soit intégré dans toutes les démarches territoriales portées par les autres instances internes comme externes à CAP Nord reliées à la qualité des MECOT, à minima pour consultation et porté à connaissance. L'objectif est de positionner le CLN comme acteur incontournable à consulter pour avis sur les projets impactant potentiellement la qualité des MECOT, • Si besoin, des conventions spécifiques pourront être signées avec ces instances externes (par exemple cas du Conservatoire de Botanique, ...) pour la conduite et mise en œuvre de certaines actions.	
Moyens requis	1 équivalent temps plein sur 6 ans minimum
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement Nombre de jours de travail pour la gestion / animation du CLN estimé à environ 680 j/an soit un total de 3400 jours sur 5 ans, ce qui représente un besoin de 3 temps plein sur 5 ans : 1 coordinateur, 1 animateur technique, 1 animateur communication, 1/3 assistant administratif. Besoin en fournitures et logistique environ 5000 € HT par an. Les postes de coordinateur et d'assistante administrative sont déjà en place à CAP Nord (un temps plein + un tiers temps). Total sur 5 ans 1 060 000 € HT coût action

Source de financement action	ODE - PPI			CAP Nord	
	Fiche 2D 50% fonctionnement courant (main d'œuvre), 40% études et prestations, 40% fournitures et travaux, + 20% bonification RNAOE, plafond assiette 100 000€			Autofinancement en complément de l'ODE notamment en ce qui concerne l'animateur supplémentaire	
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%
Indicateurs de suivi	Contrats animateurs signés Nombre d'actions initiées / réalisées Nombre de comité CLN réalisé Nombre de bureau restreint réalisé				
Commentaires	-				

8.2 Gouvernance

Action n°16 : Formaliser la synergie avec les autres contrats de milieux

N°16	Formaliser la synergie avec les autres contrats de milieux				
Axe stratégique	Amélioration de la gouvernance				
Objectif	Partager des connaissances et des expériences, et mutualiser les moyens dès que possible afin de mener des actions plus efficaces pour diminuer les pressions pesant sur les MECOT				
Disposition du SDAGE	OF I - Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques D – Développer la gouvernance et la solidarité				
Porteur de projet	CAP Nord CLN				
Acteurs impliqués	CGBM, CLS, CLN, CRIV Galion				
Localisation	Tout le territoire de CAP Nord				
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN MECOT avec RNAOE sur des thématiques portées par le CLN (hors chlordécone) : MECOT Nord Atlantique : AC, ANC, émissions agricole azote MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : AC, ANC MECOT Est de la baie du Robert : ANC MECOT Baie de la Trinité : AC, ANC MECOT Baie du Galion : AC, ANC, émissions agricole azote				
Mode opératoire					
Cette action consiste à établir une communication fluide et encourager une collaboration entre les différents contrats de milieux de Martinique. Cela pourra se manifester par des échanges réguliers sur diverses thématiques, des partages sur les sujets traités par chaque contrat de milieux, des événements organisés conjointement, ou des actions de terrains réalisées en collaboration. Cette collaboration concernera également l'organisation et l'animation, à tour de rôle, des réunions du Conseil scientifique des Contrats de milieux et de la Réserve de Biosphère au moins trois fois par an. La mise en commun de certaines rencontres d'acteurs en lien avec les différents contrats de milieux pourrait également permettre une compréhension plus large des sujets mais aussi de ne pas sur-solliciter ces acteurs sur des questions de nature transverse. L'implication des autres contrats de milieux dans le CLN prendra la forme de l'intégration de membres dans le bureau et/ou dans le comité du CLN.					
Moyens requis	Pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation Temps CLN estimé : 5 à 10 jours/an				
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement Coût absorbé par le budget animation et coordination du CLN Fonctionnement : 1000 € HT / an Total sur 5 ans 5000 € HT coût action				
Source de financement action	ODE - PPI			CAP Nord	
	Fiche 2D 50% fonctionnement (main d'œuvre), 40% études et prestations, 40% fournitures et travaux, + 20% bonification RNAOE, plafond assiette 100 000€			Reste à charge (dépendant des bonifications)	
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%
Indicateurs de suivi	Nombre de représentants d'autres contrats de milieux intégrés au bureau et/ou au comité du CLN Contenu de partages de REX thématiques Nombre de réunions et d'échange avec les autres contrats et compte rendus Nombre d'évènements et actions menés conjointement				
Commentaires					

8.3 Information et sensibilisation

Action n°17 : Création d'une unité de sensibilisation environnementale de terrain terre-mer

N°17	Création d'une unité de sensibilisation environnementale de terrain terre-mer
Axe stratégique	Amélioration de la gouvernance / Opérationnalité de terrain
Objectif	Renforcer la sensibilisation environnementale sur le terrain, en mer comme à terre, concernant les pressions pouvant impacter la qualité des MECOT
Disposition du SDAGE	OF IV - Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements <i>C – Pour mieux communiquer et agir efficacement sur les comportements</i>
Porteur de projet	Brigade Intercommunale Environnementale de CAP Nord (BIE)
Acteurs impliqués	En lien avec l'initiative de création d'une brigade nautique de la Direction de l'aménagement CAP Nord Brigade nautique du PNM, brigades nautiques communales, communes, ODE, DM, ONF
Localisation	Tout le territoire de CAP Nord En mer, en lien avec les services de police au Carbet, Saint Pierre, Le Robert et Trinité principalement
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN Liste des MECOT avec RNAOE sur des thématiques portées par le CLN (hors chlordécone) : MECOT Nord Atlantique : AC, ANC, émissions agricole azote MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : AC, ANC MECOT Est de la baie du Robert : ANC MECOT Baie de la Trinité : AC, ANC MECOT Baie du Galion : AC, ANC, émissions agricole azote
Mode opératoire	
Cette action consiste en la création d'une unité de sensibilisation environnementale de terrain terre-mer, spécialisée sur le littoral, basée dans les locaux de CAP Nord et pouvant intervenir sur l'ensemble du territoire du CLN. Ses missions pré-identifiées sont les suivantes : ● Formation et spécialisation de l'ensemble des agents de terrain de la BIE sur la coordination des différentes unités d'intervention et l'intervention sur la bande littorale, ● L'unité terre-mer n'ayant pas pouvoir de police, sa mission principale est d'aller au contact des usagers à terre comme en mer pour une sensibilisation rapprochée, inciter aux bonnes pratiques en matière de préservation de l'environnement (et des MECOT en particulier), limiter les incivilités dans la mesure du possible, et prévenir les services de police compétents en cas de constat d'infraction, ● Définition précise des rôles entre les différentes unités intervenant sur le terrain pour une bonne synergie et une couverture efficace du territoire : PNM, brigades nautiques communales, brigades environnementales intercommunales et communales, autres services intervenant sur le terrain ... Dans l'idée d'aboutir à une organisation qui permette de mutualiser les agents et les moyens de manière complémentaire au moins entre le PNM, l'ODE, la DM et le CLN, ● Parmi les thématiques pré-identifiées se trouvent : le suivi des activités de carénage, le suivi-contrôle des cuves des navires, et l'appui aux brigades de terrain lors de procédures d'intervention post-événement (météo-océaniques / naufrages). ● Un partage d'expérience est à prévoir pour s'appuyer sur le savoir-faire des structures existantes.	
Moyens requis	Dans une optique d'intervention en mer, prévoir dans l'immédiat 1 moyen nautique et 2 agents, puis à terme 6 à 8 agents en totalité, pour qu'il puisse y avoir un certain roulement et permettre que les agents ne soient pas tout le temps en mer et puissent aussi faire des rapports, des dossiers etc. Il faut être minimum 2 par bateaux lors des sorties en mer. Suivi par le CLN inclus dans la mission d'animation Temps CLN estimé : environ 30 jours/an Temps BIE estimé : 60 à 100 jours/an

31/
^^

Coûts estimatifs	Investissement Budget de création de la brigade nautique intercommunale estimé à 500 000 € HT (déjà financé) incluant : moyen nautique (180 000 € HT), équipements, formation des deux agents (10 000 € HT) Fonctionnement 2 agents temps plein à pourvoir (à terme 6 à 8 agents) : 80 000 € / an / agent Pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation Total sur 5 ans 1 300 000 € HT coût action				
	Budget de création de la brigade nautique intercommunale déjà prévu par la direction de l'environnement de CAP Nord Sur la partie CLN, cf. budget animation et coordination du CLN				
Source de financement action	ODE	CAP Nord	Fonds verts	DM	
	0%	100%	À définir	Formation des agents 10%	
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%
Indicateurs de suivi	Compte-rendu des échanges avec les autres brigades de terrain Missions et feuille de route de l'unité de terrain terre-mer Nombre de personnes recrutées et formées pour l'unité de terrain terre-mer Liste des moyens nautiques acquis Compte-rendu des interventions de terrain				
Commentaires	Complémentarité avec les actions du PNM qui n'ont que 4 agents et 2 bateaux. Beaucoup de formations ont lieu en métropole, déplacement à prévoir / possibilité de faire venir des agents formateurs comme le fait le PNM. L'ODE met aussi en place des formations sur la qualité des eaux en lien avec la police. Une des pistes envisagées est la création d'une unité de sensibilisation environnementale de terrain terre-mer couvrant toute la Martinique et commune aux 3 contrats littoraux. Une potentielle externalisation pourrait être faite à un animateur dédié via une caisse alimentée par les 3 contrats.				

Action n°18 : Élaboration d'une stratégie et de plans de communication sur la démarche CLN et sur les pressions majeures impactant ses MECOT

N°18	Élaboration d'une stratégie et de plans de communication sur la démarche CLN et sur les pressions majeures impactant ses MECOT
Axe stratégique	Information & Sensibilisation
Objectif	Informier et sensibiliser les acteurs professionnels et le grand public, afin d'améliorer leur compréhension des problématiques, d'augmenter leur conscience environnementale et d'encourager les bonnes pratiques
Disposition du SDAGE	OF IV - Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements <i>C – Mieux communiquer et agir efficacement sur les comportements</i>
Porteur de projet	CAP Nord CLN en collaboration avec les acteurs thématiques
Acteurs impliqués	Direction communication de CAP Nord Service sensibilisation et éducation à l'environnement (direction environnement CAP Nord), PNR, TriBoKay, PNM
Localisation	Périmètre du Contrat Littoral Nord
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN Liste des MECOT avec RNAOE sur des thématiques portées par le CLN (hors chlordécone) : MECOT Nord Atlantique : AC, ANC, émissions agricole azote MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : AC, ANC MECOT Est de la baie du Robert : ANC MECOT Baie de la Trinité : AC, ANC MECOT Baie du Galion : AC, ANC, émissions agricole azote
Mode opératoire	
CAP Nord CLN lancera un appel d'offre pour sélectionner un prestataire spécialisé en communication et environnement afin d'élaborer la stratégie et les plans de communication et sensibilisation sur la démarche CLN et sur les pressions majeures impactant ses MECOT. Il s'agira de : - Recueillir les informations techniques et sociologiques permettant d'appréhender les niveaux de connaissances des sujets et de définir des cibles, en fonction de la réalité vécue sur le terrain, - Définir les concepts et les messages clés, à portée précise selon la cible (professionnels, habitants / élus / scolaires, etc.) et l'objectif (message informatif / de mobilisation / éducatif, etc.), - Élaborer la stratégie de communication : quels messages, à destination de qui, sur quels supports, via quels canaux de communication, où sur le territoire, - Décliner opérationnellement la stratégie en trois plans d'actions précisant chiffrage, matériels, moyens techniques et humains : - Plan de communication sur la démarche CLN, - Plan de sensibilisation environnementale sur les pressions majeures impactant les MECOT et les bonnes pratiques associées (assainissements, agriculture, eaux pluviales, déchets, plaisance), - Plan de sensibilisation sur la valeur économique de la plaisance. Cette stratégie et ces plans de communication et sensibilisation seront pilotés par CAP Nord CLN, et élaborés par le prestataire en partenariat avec les institutions et associations compétentes : PNR, Le Carbet des Sciences, PNM, école de pêche de La Trinité, TriBoKay.	
Moyens requis	Pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation Élaboration par prestataire de communication spécialisé en environnement marin Temps CLN estimé : 20 à 50 jours/an sur 2 ans
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement De l'ordre de 60 000 € HT Pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation. Total sur 5 ans 60 000 € HT coût action

Source de financement action	Cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE - PPI		CAP Nord		CTM
	Fiche 1D 50% fonctionnement courant (main d'œuvre), 40% études et prestations, 40% fournitures et travaux, + 10% démarche CLN + 10% CC, plafond assiette 30 000€		Reste à charge (dépendant des bonifications)		Dispositif contrat de milieux 50% avec un plafond de 50 000 €
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	80%	20%	0%	0%	0%
Indicateurs de suivi	Appel d'offre lancé Marché signé avec prestataire attributaire Stratégie et plans d'actions élaborés				
Commentaires	-				

Action n°19 : Mise en œuvre sur le terrain du plan de communication sur la démarche du Contrat Littoral Nord

N°19	Mise en œuvre sur le terrain du plan de communication sur la démarche du Contrat Littoral Nord				
Axe stratégique	Information et sensibilisation				
Objectif	Informier les acteurs et le grand public du territoire sur la démarche et le plan d'actions du Contrat Littoral				
Disposition du SDAGE	OF IV - Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements C – Pour mieux communiquer et agir efficacement sur les comportements				
Porteur de projet	CAP Nord CLN				
Acteurs impliqués	Direction communication de CAP Nord				
Localisation	Périmètre du Contrat Littoral Nord				
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN MECOT avec RNAOE sur des thématiques portées par le CLN (hors chlordécone) : MECOT Nord Atlantique : AC, ANC, émissions agricole azote MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : AC, ANC MECOT Est de la baie du Robert : ANC MECOT Baie de la Trinité : AC, ANC MECOT Baie du Galion : AC, ANC, émissions agricole azote				
Mode opératoire					
CAP Nord CLN lancera un appel d'offre pour sélectionner un prestataire spécialisé en communication afin de mettre en œuvre sur le terrain le plan de communication prédéfini sur la démarche du Contrat Littoral Nord (cf. action 18). À noter que CAP Nord CLN a déjà travaillé en préambule sur l'identité visuelle de la démarche. Les actions pourront concerner à titre d'exemples : - La création d'outils (plaquette ludique, bande dessinée, panneaux, vidéo, podcast ...), - L'organisation d'évènements (stand, rencontres...) ou le rattachement à des évènements existants (Tour des yoles, le « Boyo Ton » au Prêcheur, Fête du poisson au Carbet ...) et devront s'appuyer sur l'identité créole et territoriale du Nord Martinique, - Un site internet des contrats de milieux du Nord (CLN et Rivière du Galion) devra être créé. Cette action sera pilotée par CAP Nord CLN, coorganisée par CAP Nord et le prestataire, et mise en œuvre sur le terrain par le prestataire, au besoin en partenariat avec des associations locales.					
Moyens requis	Pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation Mise en œuvre par prestataire de communication Temps CLN estimé : environ 40 jours/an sur 4 ans				
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement De l'ordre de 60 000 € HT Pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation. Total sur 5 ans 60 000 € HT coût action				
Source de financement	Cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE - PPI		CAP Nord		CTM
	Fiche 2D 50% fonctionnement courant (main d'œuvre), 40% études et prestations, 40% fournitures et travaux, + 20% bonification RNAOE, plafond assiette 100 000€		Reste à charge (dépendant des bonifications)		Dispositif contrat de milieux 30% pour la prestation avec un plafond de 30 000 €
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	20%	20%	20%	20%	20%
Indicateurs de suivi	Appel d'offre lancé Marché signé avec prestataire attributaire Nombre d'actions mises en œuvre sur le terrain				
Commentaires	-				

Action n°20 : Mise en œuvre sur le terrain du plan de sensibilisation environnementale sur les pressions majeures impactant les MECOT et les bonnes pratiques associées

N°20	Mise en œuvre sur le terrain du plan de sensibilisation environnementale sur les pressions majeures impactant les MECOT et les bonnes pratiques associées
Axe stratégique	Information & Sensibilisation
Objectif	Informier et sensibiliser les acteurs professionnels et le grand public, afin d'améliorer leur compréhension des problématiques, d'augmenter leur conscience environnementale et d'encourager les bonnes pratiques sur les pressions suivantes : assainissements, agriculture, eaux pluviales, déchets et plaisance
Disposition du SDAGE	OF IV - Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements <i>C – Pour mieux communiquer et agir efficacement sur les comportements</i>
Porteur de projet	CAP Nord CLN en collaboration avec les acteurs thématiques
Acteurs impliqués	Direction communication de CAP Nord Service sensibilisation et éducation à l'environnement (direction environnement CAP Nord), PNR, TriBoKay, PNM
Localisation	Périmètre du Contrat Littoral Nord
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT du CLN MECOT avec RNAOE sur des thématiques portées par le CLN (hors chlordécone) : MECOT Nord Atlantique : AC, ANC, émissions agricole azote MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : AC, ANC MECOT Est de la baie du Robert : ANC MECOT Baie de la Trinité : AC, ANC MECOT Baie du Galion : AC, ANC, émissions agricole azote
Mode opératoire	
CAP Nord CLN lancera un appel d'offre pour sélectionner un prestataire spécialisé en communication et environnement afin de mettre en œuvre sur le terrain le plan de sensibilisation environnementale prédéfini (cf. action 18). Les actions pourront concerner à titre d'exemples : - La création d'outils (bande dessinée, panneaux, plaquette ludique, quizz, vidéos, podcast ...), - L'organisation d'événements (rencontres, débats, ateliers créatifs, caravane, fora, nettoyage des plages ...) ou le rattachement à des événements existants (Tour des yoles, Boyo Ton au Prêcheur, Fête du poisson au Carbet ...), - L'ensemble devra s'appuyer sur l'identité créole et territoriale du Nord Martinique (cohérence avec l'activité 18). Plus spécifiquement concernant les sujets à aborder par pression : - Assainissements : impact sur les MECOT des rejets des AC / ANC, entretien et mise aux normes des systèmes d'ANC, solutions de filtres plantés, - Agriculture : impact sur les MECOT des rejets agricoles, - Eaux pluviales : guide pluvial, restauration des ripisylves, - Déchets : bonnes pratiques en matière de gestion des déchets par les marins-pêcheurs et les plaisanciers, - Plaisance : bonnes pratiques d'entretien des navires, de navigation et de mouillage. Ce plan de sensibilisation sera piloté par CAP Nord CLN, coorganisé par CAP Nord et le prestataire, et mis en œuvre sur le terrain par le prestataire en partenariat avec les institutions et associations compétentes : PNR, Le Carbet des Sciences, PNM, école de pêche de La Trinité, TriBoKay, conteurs traditionnels etc.	
Moyens requis	Pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation Mise en œuvre par prestataire de communication spécialisé en environnement Temps CLN estimé : environ 40 jours/an sur 4 ans
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement Prestation de l'ordre de 120 000 € HT Pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation Total sur 5 ans 120 000 € HT coût action

Source de financement action	Cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE - PPI		CAP Nord		CTM
	Fiche 1D 50% fonctionnement courant (main d'œuvre), 40% études et prestations, 40% fournitures et travaux, + 10% démarche CLN + 10% CC, plafond assiette 30 000€		Reste à charge (dépendant des bonifications)		Dispositif contrat de milieux 30% pour la prestation avec un plafond de 30 000 €
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	0%	25%	25%	25%	25%
Indicateurs de suivi	Appel d'offre lancé Marché signé avec prestataire attributaire Nombre d'actions mises en œuvre Nombre de personnes sensibilisées par pression				
Commentaires	-				

Action n°21 : Mise en œuvre sur le terrain du plan de sensibilisation sur la valeur économique de la plaisance

N°21	Mise en œuvre sur le terrain du plan de sensibilisation sur la valeur économique de la plaisance				
Axe stratégique	Information et sensibilisation				
Objectif	Sensibiliser le grand public et les élus sur la valeur économique de la plaisance, expliciter les retombées socio-économiques positives de la plaisance pour le territoire, et les bénéfices à la fois économiques et environnementaux de l'organisation du mouillage				
Disposition du SDAGE	OF IV - Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements C – Pour mieux communiquer et agir efficacement sur les comportements				
Porteur de projet	CAP Nord CLN				
Acteurs impliqués	CAP Nord AHI, PNM, DM				
Localisation	Périmètre du Contrat Littoral Nord				
MECOT concernée(s)	Toutes les MECOT CLN MECOT avec RNAOE sur des thématiques portées par le CLN (hors chlordécone) : MECOT Nord Atlantique : AC, ANC, émissions agricole azote MECOT Fond Ouest de la baie du Robert : AC, ANC MECOT Est de la baie du Robert : ANC MECOT Baie de la Trinité : AC, ANC MECOT Baie de la Trinité : AC, ANC MECOT Baie du Galion : AC, ANC, émissions agricole azote				
Mode opératoire					
CAP Nord CLN lancera un appel d'offre pour sélectionner un prestataire spécialisé en communication, compétent également en matière d'activités de plaisance, afin de mettre en œuvre sur le terrain les actions du plan de sensibilisation prédéfini (cf. action 18). Les actions pourront concerner à titre d'exemples : la création d'outils (bande dessinée, panneaux, plaquette ludique, quizz, vidéos, podcast ...) et l'organisation d'évènements (rencontres, débats, ateliers créatifs, caravane, fora, sortie en mer...) ou le rattachement à des événements existants (Tour des yoles, Boyo Ton au Prêcheur, Fête du poisson au Carbet ...) et devront s'appuyer sur l'identité créole et territoriale du Nord Martinique (cohérence avec l'action 18). Les projets de ZMEL en cours sur le territoire y seront abordés. Ce plan de sensibilisation sera piloté par CAP Nord CLN, et mis en œuvre sur le terrain par le prestataire en partenariat avec les institutions et associations compétentes, notamment le PNM.					
Moyens requis	Suivi et pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation Mise en œuvre par prestataire de communication spécialisé plaisance Temps CLN estimé : 10 à 30 jours/an				
Coûts estimatifs	Investissement et fonctionnement De l'ordre de 40 000 € HT Suivi et pilotage par le CLN inclus dans la mission d'animation Total sur 5 ans 40 000 € HT coût action				
Source de financement	Cf. budget animation et coordination du CLN				
	ODE - PPI		CAP Nord		CTM
	Fiche 1D 50% fonctionnement courant (main d'œuvre), 40% études et prestations, 40% fournitures et travaux, + 10% démarche CLN + 10% CC, plafond assiette 30 000€		Reste à charge (dépendant des bonifications)		Dispositif contrat de milieux 30% pour la prestation avec un plafond de 30 000 €
Calendrier indicatif	2027	2028	2029	2030	2031
	0%	25%	25%	25%	25%
Indicateurs de suivi	Appel d'offre lancé Marché signé avec prestataire attributaire Nombre d'actions mises en œuvre Nombre de personnes sensibilisées				
Commentaires	-				

